AOUT 2017

Les Brèves du Réseau *Les AMAP de Provence*

Les nouvelles du réseau

Synthèse du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Pour rappel, le réseau Les AMAP de Provence a fait appel à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) auprès de la Chambre Régionale Économie Sociale et Solidaire (CRESS) PACA dans le but de **retrouver une autonomie financière et structurelle**. Le cabinet Manuel Cerrutti, prestataire spécialiste de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), a été missionné pour **accompagner le réseau : travail sur la stratégie de l'association, consolidation des actions existantes ou nouvelles, réorganisation de son modèle économique,** etc.

Plusieurs réunions ont eu lieu au sein du Comité de Pilotage du réseau (CoPil) ainsi que des Assemblées Générales Participatives sur l'ensemble des territoires, pour répondre aux questions suivantes :

- **À quoi sert le réseau ?**
- **Comment et pourquoi améliorer le système de récolte des adhésions et cotisations ?**
- **La question des statuts et de la représentativité ?**
- **La question des territoires ?**

Manuel Cerrutti a pu établir un rapport avec des recommandations qui ont été présentées le 13 Juin 2017, à la CRESS PACA. Pour consulter le résumé de sa restitution, veuillez cliquer ici.

La prochaine phase consiste à valider les propositions retenues (statuts, cotisations, etc.), c'est pourquoi nous vous invitons le 21 Octobre 2017, lors d'une nouvelle Assemblée Générale, qui se déroulera au Lycée Provence Verte à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83). Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date, afin de se retrouver et finaliser tous ensemble cette étape clé dans l'avenir de notre réseau.

Echos du Mouvement des AMAP

Lancement de la campagne de financement participatif : Les AMAP en BD

Comme évoqué sur notre précédente Brève, un projet a été mis en place entre les réseaux d'AMAP pour créer un outil de communication sur le principe des AMAP. L'idée de ce projet est de réaliser une bande-dessinée qui soit ludique et pédagogique pour découvrir les AMAP, leur fonctionnement et leurs enjeux.

Alors si vous êtes **amapien-ne** et ne savez pas toujours comment **parler de votre expérience** autour de vous,
si votre AMAP cherche à **diffuser son message** sur son territoire,
si vous êtes un-e citoyen-ne et avez envie de **découvrir les AMAP**,

le Mouvement des AMAP vous propose l'édition d'une BD.

Vous pouvez d'ores et déjà préacheter des exemplaires de la BD en participant à la campagne de financement en ligne.

Ou bien faire un don et surtout diffuser cette campagne autour de vous !

Les AMAP de Provence *Réseau régional du MIRAMAP* - 2 Avenue du Lieutenant-Colonel Noël Reynaud 13660 ORGON
Tél. 04 90 73 52 06 // contact@lesamapdeprovence.org

Echos d'AMAP

15 ans de l'AMAP BonneVeine (13), ça se fête !

En avril 2017, l'AMAP BonneVeine a eu 15 ans. 15 ans de belle aventure solidaire, de rencontres avec des paysans à chaque livraison, 15 ans de joies partagées, de galères (rares) partagées aussi. Et surtout une grande envie de faire une grosse fête tous ensemble. Le Théâtre du Centaure accueille l'AMAP BonneVeine pour fêter l'automne par la même occasion avec le troisième partenaire l'association de permaculture, Cultures Permanentes et les associations du quartier. De 14h à 21h, plusieurs animations sont proposées : visites du jardin en partage par Cultures Permanentes, le chemin du miel de la fleur à l'abeille par l'association Abiho Calanques, une librairie, du cinéma, des photos, le spectacle d'une coccinelle et d'une cigale, de la musique avec les Crock'Odile d'Endoume, de la cuisine, une buvette, des stands, du partage, de la pétanque (apportez vos boules). Camille et Manolo feront une répétition publique de leur prochain spectacle. Noé Guiraud, du Grecqam présentera les résultats de ses travaux sur la "trace carbone des circuits courts : quel bilan carbone pour les AMAP ?". Ce sera également l'opportunité de fêter la nouvelle AMAP du Centaure.
Soyez nombreux à nous rejoindre au 9 rue Marguerite de Provence le 30 septembre prochain, de 14h à 21h.

Théâtre du Centaure, Cultures permanentes, AMAP BonneVeine : du jardin à la création d'une AMAP

La culture comme l'agriculture connaît des saisons... C'est à partir de cette idée que le Théâtre du Centaure a choisi de dédier un espace jardin au sein de sa nouvelle implantation dans les Hauts de Mazargues à la Jarre (Marseille 9ème). L'association Cultures Permanentes (Romain et Cristiano) a créé ce jardin sur buttes en permaculture, multipliant les variétés de légumes, fleurs et quelques fruitiers. L'AMAP BonneVeine cherchait un espace où les citadins pouvaient s'investir pour désherber, butter, planter, arroser, rêver, ... et a rejoint les différents acteurs et actrices du quartier qui participent à la mise en place et à l'entretien de ce jardin en partage du Centaure, trait d'union entre ville et nature.
La suite logique, évidemment, est la volonté d'accueillir en ce lieu et pour le quartier une AMAP. Le paysan maraîcher est Arnaud, installé récemment à Beaudinard, commune d'Aubagne (13) après s'être formé notamment auprès de Jérôme Laplane, paysan-conseil du réseau PAYSAMAP des AMAP de Provence. Sa compagne Marie est en transition pour s'installer en élevage de volailles pour œufs.

Une réunion publique de création d'AMAP est programmée pour le mercredi 13 septembre prochain à 18h (à confirmer). Soutenez un nouvel agriculteur en AMAP en diffusant cette information auprès de vos amis habitant dans le 9ème intéressés par l'idée de consommer sainement en pérennisant les fermes de proximité et de dimension humaine. Pour tout renseignement complémentaire, envoyez un mail à contact@lesamapdeprovence.org ou aziyade@kinesiopathe.com.

Echos paysans

Nouvelle loi sur la fiscalité 2018 : problématique de paiement en AMAP

Une nouvelle loi est applicable à partir du 1er janvier 2018 pour toutes les structures professionnelles fiscalisées ou susceptibles de l'être, instaurant **l'obligation d'utiliser des logiciels de caisse certifiés**. Cette loi établit donc que chaque rentrée d'argent (chèque, espèce, virement,…) fasse l'objet d'une facture ou d'un ticket de caisse. Même si cette loi vise en priorité les commerces, elle a un impact pour les paysan-ne-s tenant une comptabilité et vendant en circuits courts.

Rappelons que, pour les AMAP, **c'est le contrat qui constitue l'acte d'acha**t d'une production sur une saison ou une période donnée : chaque adhérent d'une association signe un contrat avec l'agriculteur. L'agriculteur s'engage, entre autres, à livrer régulièrement au citoyen une part de sa récolte. Le citoyen s'engage, quant à lui, à régler par avance celle-ci. De manière générale, les citoyens établissent les chèques lors de la signature du contrat, qui seront remis périodiquement à l'agriculteur. Ainsi, l'agriculteur comptabilise, sur une seule remise de chèques, la globalité des paiements.

Face à cela, des solutions ont été envisagées, comme l'encaissement des chèques des amapien-ne-s par l'association et le reversement global aux paysan-ne-s. Nous vous rappelons que l'AMAP est un partenariat en vente directe : il n'y a pas d'intermédiaire entre le-la paysan-ne et chaque amapien-ne. Nous vous déconseillons fortement d'opter pour cette solution qui, en plus d'être **contraire à la Charte**, implique des **risques juridiques et fiscaux** ! Un groupe de travail a été mis en place au sein des réseaux en lien avec le MIRAMAP pour mieux comprendre la situation et accompagner les paysan-ne-s dans cette nouvelle mise en conformité comptable.

Nouveau catalogue de formation par le collectif InPACT PACA

Depuis 2012, Les AMAP de Provence, l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR), Bio de Provence Alpes Côte d'Azur, la Confédération Paysanne, le GR CIVAM (Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et les Paniers Marseillais, se reconnaissant dans les valeurs d'une agriculture paysanne et solidaire, mutualisent leurs compétences pour « travailler autrement en agriculture » en plaçant l'aspect collectif au cœur des préoccupations.
Le nouveau catalogue commun de formation 2017/2018 est disponible. Pour retrouver toutes les formations proposées par les partenaires d'InPACT PACA, veuillez cliquer ici !

Appel à candidature : Création d'une exploitation maraichère à Saint-Martin-du-Var (06)

Consciente de l'importance de conserver des espaces agricoles et de redonner à sa plaine fertile un rôle majeur, la commune de Saint-Martin-du-Var, dans les Alpes-Maritimes vient d'acquérir un terrain maraicher qu'elle souhaite mettre à disposition à un ou deux exploitants agricoles, selon la qualité des projets.
Terrain plat, situé dans la plaine du Var à une altitude de 100 mètres environ, exposé à l'Est et d'une superficie de 2ha27a. Autrefois, cultivé en agriculture biologique, il est actuellement en friches. Profil recherché : porteur de projet, - de 40ans, en AB, maraichage exclusivement.
Pour en savoir plus, contacter Sylvie DUPUY par mail sylvie.dupuy@nicecotedazur.org ou Arnaud LENORMAND arnaud.lenormand@wanadoo.fr.

Soutien à Cédric HERROU : Une AMAP c'est plus qu'un panier, Solidarité avec les solidaires

Lors du premier procès de Cédric HERROU en janvier à NICE, ils étaient quelques-uns des AMAP du 06, amapien-ne-s et paysan-ne-s, à manifester spontanément devant le palais de justice.
Si Le réseau des AMAP de Provence doit s'interdire tout prosélytisme religieux ou politique, il n'en va pas de même lorsque des valeurs fondamentales pour les AMAP, telles que la solidarité, sont remises en cause.
Le Comité de pilotage des AMAP de Provence a donc décidé de relayer dans notre réseau les informations relatives à ces évènements et les appels à la mobilisation et à la solidarité.

Ci-dessous les explications de Lyliane MILANO de l'AMAP Balico à NICE et l'appel à solidarité de Cédric HERROU lui-même.

Des gestes humanitaires sanctionnés dans les Alpes Maritimes...

Cédric Herrou est un agriculteur de 37 ans, installé avec sa famille à Breil sur Roya, où il élève des poules et cultive des oliviers. Bénéficiant d'un label Nature et Progrès, il fournit depuis de nombreuses années l'AMAP Balico de Nice et quelques magasins diététiques en 06. C'est également un homme de cœur, qui a été touché par le dénuement et le courage de ces jeunes migrants ayant traversé la Méditerranée au péril de leur vie pour échapper à la famine ou à l'enrôlement forcé dès 17 ans (soudanais, érythréens, libyens...).

Bénéficiant d'une situation d'enclave près de la frontière italienne, la Vallée de la Roya, dès fin 2015 et début 2016, a vu arriver à pied des jeunes gens et jeunes filles le long de la route ou de la voie ferrée pour échapper à la police française les ramenant systématiquement en Italie. Beaucoup ont perdu la vie sur ces sentiers ou ces voies parcourus de nuit. Mr C. Herrou ainsi que 12 autres personnes à ce jour, bien qu'elles se bornent à recueillir bénévolement ces jeunes et à les nourrir sans rien demander en échange, ont été arrêtés à plusieurs reprises par la police (août 2016, octobre 2016, février 2017, juillet 2017...). Certains ont été poursuivis devant les tribunaux. Il est notamment reproché à Cédric Herrou d'avoir pris dans sa camionnette des migrants marchant sur la route et d'avoir avec 3 autres bénévoles occupé sans autorisation la gare SNCF désaffectée de St Dalmas de Tende avec une cinquantaine de réfugiés. Après cela, c'est sur leurs propriétés et à leurs frais que les bénévoles ont accueilli les migrants venus depuis Vintimille

Ces gestes humanitaires sont soutenus par une foule d'anonymes et par de nombreuses associations locales (Association pour la Démocratie, Ligue des Droits de l'homme, réseau Education sans Frontière, la Cimade, le Coviam, Habitat et citoyenneté...). Une Association nommée Roya Citoyenne structure sur place la résistance, recueille des dons, des vêtements et de la nourriture tout en promouvant l'intercommunalité de la vallée. Des journalistes français et étrangers (Le Monde, le Figaro, le New York Times...) ont largement couvert l'information. Des pétitions, une B.D, un film ont fait connaître alentour l'existence de ces enfants mineurs que Cédric Herrou a convoyé par le train jusqu'à Nice ou Marseille, afin que leur demande d'asile soit prise en compte par les services compétents.

Il faut savoir que la plupart de ces migrants ne veulent pas s'installer chez nous, seulement pouvoir traverser notre pays dans de bonnes conditions pour rejoindre famille et amis ou aller travailler dans des pays d'Europe du Nord. Les personnes qui les aident bénévolement n'ont rien de «passeurs». Toutefois, on les met en garde à vue comme des malfaiteurs en s'appuyant sur une loi très ancienne et complètement dépassée! Poursuivi pour ses gestes d'humanité, Cédric Herrou dénonce «un racisme d'Etat et une justice locale suivant une politique d'extrême-droite». Il ne regrette aucun de ses actes et refuse d'abandonner ces réfugiés à leur sort. Condamné le 8/8/2017 en appel à 4 mois de prison avec sursis, Cédric Herrou ne compte pas s'arrêter là. Il vient de lancer par une pétition sur www.change.org un appel à financement participatif, afin de pouvoir accueillir cet hiver des migrants de façon digne. Cet appel a déjà rencontré un franc succès. Pour en savoir plus, contacter le blog de Roya Citoyenne: roya06.unblog.fr ou www.facebook.com/royacitoyenne.

Message de Cédric le 7 AOÛT 2017 :

Bonjour,

L'hiver dernier a été très difficile et il est urgent de créer des structures pour protéger les demandeurs d'asile du froid et des intempéries. Il est aussi nécessaire d'améliorer les conditions sanitaires (toilettes, douches, accès à l'eau). Avec les personnes qui vivent chez moi nous avons décidé de lancer une cagnotte afin de financer tous ces travaux : https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-les-refugies-de-la-roya

Pour tout cela j'ai besoin de votre soutien. Si vous pouvez diffuser la cagnotte au maximum.

Je vous remercie d'avance.

Cédric Herrou

A A vos agendas ! A

16 septembre : Fête du Quartier de la Gavotte (13)

Samedi 16 septembre, l'ADEAR 13 organise la Fête du Quartier de la Gavotte, en collaboration avec les paysans du marché et le centre social de la Gavotte. La journée sera rythmée par des animations pour petits et grands et une projection du film/débat « Faim de Terre ». Venez déambuler sur le marché Paysan, découvrir les aliments proposés par les paysans présents : c'est également l'occasion de goûter les excellents sorbets de Jérôme LAPLANE, premier paysan-sorbetier en AMAP, préparant directement à partir de ses cultures (melon, framboise, verveine, menthe, fraise, fenouil sauvage, betterave... des parfums gourmands au gré des saisons). Vous pourrez rencontrer d'autres paysans en AMAP présents sur le marché comme Magali RICHARD (viande et volaille), Veith IVANSCHITZ (fromages de chèvre/vache), Anthony LE NEVEZ (légumes), Marie-Claude MERCADAL (légumes). Repas paysan à midi, concours d'aïlo, buvette et soirée dansante !

Du 16 au 24 septembre : « Manger bio et local, c'est l'idéal »

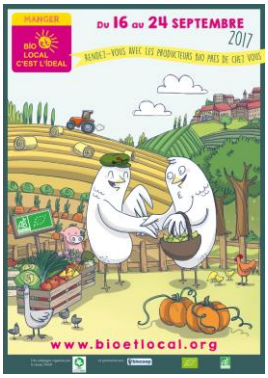

Dans le cadre de la campagne nationale organisée par le réseau FNAB (Fédération nationale de l'Agriculture biologique), plusieurs évènements se déroulent partout en France, pour rencontrer les acteurs de l'agriculture bio, près de chez vous. L'objectif est de faire la promotion de l'agriculture biologique en circuits courts en facilitant l'accessibilité géographique et économique des produits bio. Des animations sont proposées afin de partager des moments locaux et conviviaux : visites de fermes, dégustations, marchés bio, conférences, débats, etc… Toutes les informations sur www.bioetlocal.org.

- **Dimanche 17 septembre : Foire « Bio et local, c'est l'idéal » à Antibes (06)**

Agribio Alpes-Maritimes, l'association des producteurs biologiques du territoire, organise pour la 6ème année consécutive, sa foire "Bio et local, c'est l'idéal", qui se tiendra le Dimanche 17 septembre, au lycée horticole d'Antibes. L'antenne territoriale Les AMAP de Provence du 06 sera présente sur cette manifestation. Pour participer au stand des AMAP, vous pouvez nous contacter : contact@lesamapdeprovence.org.
Pour en savoir plus sur le programme de cette journée : http://foirebioetlocal.fr/index.php/programme

Du 18 au 30 septembre : « La Fête des Possibles »

Changement de nom pour l'édition 2017 de la journée de la transition : elle devient la Fête des Possibles !
Du 18 au 30 Septembre, les « créateurs des possibles » proposent des évènements dans toute la France, pour découvrir des solutions concrètes en rendant visibles les initiatives et alternatives citoyennes.
Pour en savoir plus sur les évènements proches de chez vous http://fete-des-possibles.org/

Du 6 au 8 octobre : « Festival du Livre » à Mouans-Sartoux (06)

L'antenne territoriale Les AMAP de Provence du 06 participe durant les 3 jours, au Festival du Livre de Mouans-Sartoux. L'occasion, une nouvelle fois, de faire de belles rencontres, retrouvailles et partager ses expériences entouré d'associations alternatives, d'auteurs, de cinéastes, etc. Si vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à nous contacter.

8 octobre : « Faites le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume » à Riboux (83)

Le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume renouvelle sa manifestation, le Dimanche 8 Octobre, à Riboux, cœur du village de la Sainte-Baume. Le réseau Les AMAP de Provence sera représenté par Juan Vilar, membre de l'Antenne locale des AMAP du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Cette journée sera rythmée par des animations, allant de la balade naturaliste à des initiations aux produits, pratiques et actions portées par les structures et membres présents.

A Mobilisation Citoyenne A

L'appel du Sol : Sauvez les sols avec votre signature

Face à la baisse des aides à l'agriculture biologique, 34 ONG se sont mobilisées pour rédiger une tribune dénonçant cette absence d'aides. L'Initiative Citoyenne Européenne l'Appel du sol, menée conjointement par 400 organisations de la société civile dans toute l'Europe, a pour objectif de réunir un maximum de signatures d'ici le 11 septembre 2017 afin d'interpeller la Commission Européenne et ainsi l'obliger à examiner la question de la rédaction d'une directive cadre sur les sols.

"L'UE s'est dotée de deux directives cadres pour préserver les biens communs que sont l'eau et l'air, elle continue aujourd'hui de ne pas considérer la terre comme un enjeu commun et renvoie l'idée de sa protection aux législations nationales de ses membres."

Venez vite signer la campagne pour l'ICE People 4 Soil https://www.people4soil.eu/fr/partners